

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus de pouvoir d'achat durant ce temps de crise pour les collaborateurs: Swibeco Lunch Card offre désormais une nouvelle flexibilité pour toutes les entreprises en Suisse.

Lausanne, le 15 avril 2021. **Pionnière en Suisse dans le domaine des avantages extra-salariés, l'entreprise Swibeco lance la nouvelle génération de sa carte repas. Entièrement repensée, la Swibeco Lunch Card devient plus flexible et s'adapte encore mieux aux besoins de chaque entreprise, leur permettant d'offrir l'équivalent d'une hausse salariale à leur personnel sans augmenter leurs coûts RH.**

La loi suisse donne la possibilité aux employeurs de contribuer aux frais de repas de leurs employés à hauteur de CHF 180.- maximum par mois et par collaborateur. La somme allouée est entièrement exonérée de contributions sociales et d'impôts et représente un gain de pouvoir d'achat non négligeable pour les employés, allant jusqu'à CHF 2160.- par an.

La **Lunch Card** est le système de contribution aux frais de repas proposé par Swibeco depuis 4 ans. Simple d'utilisation, il offre un avantage de poids par rapport à d'autres systèmes du marché: outre tous les restaurants, fast-foods, cafés, take-aways et cantines, la carte repas de Swibeco est également acceptée dans tous les supermarchés et commerces de proximité, ainsi que par les services de livraison. Les employés qui en bénéficient peuvent l'utiliser dans plus de 35'000 points de vente à travers la Suisse, pour leurs repas et même lorsque les restaurants sont fermés ou qu'ils sont en télétravail.

La plupart des entreprises ne prévoient pas d'augmentation de salaires pour 2021

Jusqu'à présent, ce type de système était réservé aux entreprises qui disposaient d'un budget supplémentaire pour contribuer aux frais de repas de leurs salariés. De plus, la crise sanitaire qui continue de sévir frappe durement les entreprises, même celles qui ne sont pas directement touchées par les fermetures et les restrictions, avec des conséquences directes pour de nombreux collaborateurs. Ainsi, selon un récent sondage JobCloud, 55 % des employeurs ne prévoient pas d'augmenter les salaires en 2021.

Dans cette conjoncture bouleversée, les nouvelles options de la **Swibeco Lunch Card** offrent une alternative avantageuse pour l'employeur puisqu'il pourra augmenter le pouvoir d'achat de ses

salariés, même sans proposer une allocation repas ou une augmentation salariale. L'idée est simple, mais révolutionnaire dans ce domaine: avec la **Swibeco Lunch Card**, l'employé a la possibilité de transférer lui-même une partie de son salaire brut sur sa carte repas afin de bénéficier des avantages en matière de fiscalité. La **Swibeco Lunch Card** offre en effet deux nouvelles alternatives aux employeurs:

- Dans le cas où l'entreprise ne contribue pas à ses frais de repas, l'employé choisit le montant exonéré d'impôts qu'il souhaite convertir sur sa Lunch Card, ceci jusqu'à CHF 180.- par mois (maximum légal). Grâce à cette optimisation fiscale, il peut jusqu'à doubler son pouvoir d'achat en comparaison avec le même montant conservé en salaire.
- Dans le cas où son entreprise contribue partiellement à ses frais de repas, l'employé peut compléter cette somme jusqu'à hauteur de CHF 180.- par mois par une conversion de salaire brut ou net.

De son côté, l'entreprise, qu'elle contribue ou non aux frais de repas, réalise des économies sur les charges sociales qu'elle peut utiliser pour financer le système et/ou redistribuer les montants économisés à l'employé.

Pour illustrer ces deux cas de figure, voici deux exemples concrets qui expliquent de manière chiffrée le gain de pouvoir d'achat pour l'employé et les avantages pour l'entreprise ayant adopté la **Swibeco Lunch Card**.

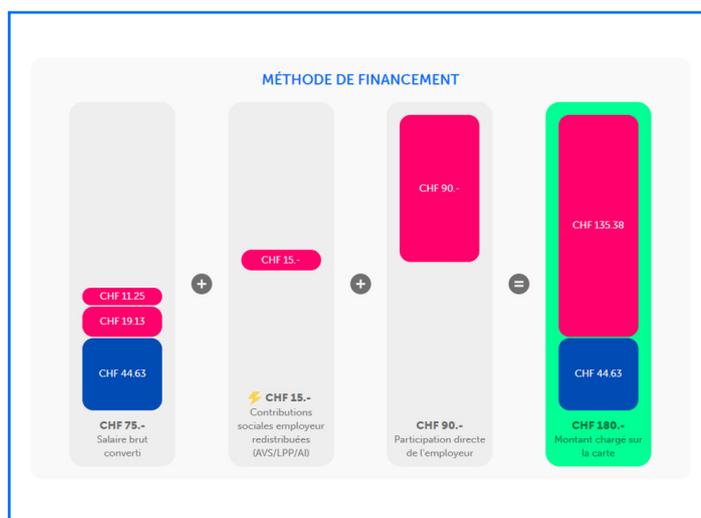
Cas 1 - L'entreprise ne contribue pas aux dépenses de repas des employés

L'entreprise propose à ses employés de convertir une partie de leur salaire brut jusqu'à hauteur de CHF 180.- par mois sur la **Swibeco Lunch Card**. L'employé choisit la contribution maximale de CHF 180.- par mois. Pour cela, il transfère CHF 150.- de son salaire brut par mois. Il récupère les charges sociales et impôts (soit un total de CHF 61.-) et l'entreprise lui redistribue les charges sociales employeur, (soit un total de CHF 30.-). Le pouvoir d'achat de l'employé augmente ainsi de CHF 91.- par mois (+101 % par rapport au salaire net après impôts), il a donc CHF 1089.- de plus à dépenser par an pour ses repas. Ceci équivaut à une augmentation salariale de 2.44 % pour un salaire moyen de CHF 75 000.-. Pour une société de 50 employés, cela représente un pouvoir d'achat supplémentaire de CHF 54 450.-, généré sans coût supplémentaire pour l'entreprise.



Cas 2 – L'entreprise contribue aux frais de repas des employés à hauteur de 50 % du maximum possible

L'entreprise alloue déjà CHF 90.- par mois et par collaborateur pour leurs repas et donne la possibilité aux employés, grâce à la **Swibeco Lunch Card**, de compléter la contribution jusqu'à hauteur du montant légal maximum de CHF 180.-. Dans ce cas, l'employé transfère CHF 75.- de son salaire brut par mois et récupère ainsi les charges sociales et impôts (soit un total de CHF 30.). De son côté l'entreprise lui redistribue les charges sociales employeur économisées (soit CHF 15.-) en plus des CHF 90.- de contribution directe aux frais de repas. Son pouvoir d'achat augmente ainsi de CHF 135.- par mois, il a donc CHF 1625.- de plus à dépenser par an pour ses repas. Ceci équivaut à une augmentation salariale de 3.64 % pour salaire moyen de CHF 75 000.-, ce qui est exceptionnel. Pour une société de 50 employés, cela représente un pouvoir d'achat supplémentaire de CHF 81 225.-, généré sans aucun coût supplémentaire pour l'entreprise.



Avec ces nouveaux avantages, la **Swibeco Lunch Card** devient accessible à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, leur santé financière ou le budget dont elles disposent pour leurs employés qui bénéficient ainsi, s'ils le souhaitent, de l'équivalent d'une agréable augmentation de salaire. La **Swibeco Lunch Card** est une solution simple et avantageuse pour tous, offrant une alternative intéressante, particulièrement en temps de crise, aux entreprises qui n'ont pas assez de ressources financières pour motiver et renforcer l'engagement de leurs employés.

Outre l'aspect financier, l'autre force de la **Swibeco Lunch Card** est sa très grande convivialité et la facilité d'introduction au sein des entreprises. Entièrement digitalisé et automatisé, le système ne requiert pas de ressources RH ou de gestion supplémentaire de la part de l'entreprise. Il comprend un simulateur permettant de calculer immédiatement et de manière individualisée les économies réalisées pour l'employeur et le gain de pouvoir d'achat pour chaque employé, quels que soient les paramètres renseignés. La plateforme en ligne, entièrement personnalisable pour chaque entreprise, offre un processus administratif complet: envoi d'e-mails à chaque collaborateur avec présentation de la **Swibeco Lunch Card**, simulateur d'économie, fenêtres d'acceptation ainsi que création automatisée et gestion d'avenants au contrat de travail pour chaque collaborateur.

Retrouvez plus d'informations sur <https://youtu.be/kgZOvQlw3Uo>

À PROPOS DE SWIBECO

Swibeco est une plateforme suisse de frange benefits, qui permet aux PME comme aux grandes entreprises d'offrir à leurs employés des avantages extra-salariaux attractifs. Les solutions digitales clés en main regroupent, via une plateforme web et mobile, des solutions modulables que les entreprises peuvent mettre à la disposition de leurs employés. Swibeco propose actuellement trois modules indépendants:

Avantages & rabais

Rabais permanents sur le multimédia, l'alimentaire, la mode, l'essence, le sport, les voyages et bien d'autres domaines auprès de 150 enseignes de renom en Suisse.

Swipoints

Système de points défiscalisés visant à récompenser les salariés. Ces points exonérés de charges sociales et d'impôts sont convertibles en bons d'achat sur la plateforme Swibeco, peuvent être chargés sur une carte Reka ou utilisés pour des dons.

Carte repas

Contribution aux frais de repas des employés et alternative intéressante aux restaurants d'entreprise. Solution simple et défiscalisée, la Swibeco Lunch Card propose le réseau d'acceptation le plus large de Suisse. Elle est valable dans plus de 35 000 établissements acceptant la carte VISA, soit dans tous les restaurants, take-aways, boulangeries, épiceries, fast-foods et supermarchés pour une pause repas variée.

L'entreprise a connu une croissance exponentielle au cours de l'année 2020 puisqu'elle a activé plus de 1200 entreprises en Suisse durant le deuxième semestre de l'année. Ce succès est un bel exemple de la volonté croissante de nombreuses entreprises suisses d'offrir à leurs employés plus d'avantages et de pouvoir d'achat, en particulier durant cette période difficile. La société Swibeco a été fondée en 2015. Dès 2019, AXA Assurances prend une participation minoritaire au capital de Swibeco, marquant ainsi une étape décisive dans son développement. Swibeco a son siège à Lausanne et une succursale à Zurich. L'entreprise compte actuellement 21 employés.

www.swibeco.ch

CONTACT PRESSE

CONTACT SWIBECO SA

Matthias Thürer – CMO

Avenue d'Ouchy 66 | CH-1006 Lausanne | +41 79 203 25 93 | matthias@swibeco.ch

CONCEPT COMMUNICATION GMBH

Christelle Roth

Rue du Liseron 7 | CH-1006 Lausanne | +41 76 399 18 13 | christelle.roth@concept.ch

www.concept.ch